

**Intervention de Madame Annie TAULET,
Députée provinciale**

Prestation de serment - Promotion 35

Académie Provinciale de Police – le 6 septembre 2012

Monsieur le Directeur de la Formation,
Monsieur l'Inspecteur Général,
Monsieur le Directeur,
Chères Aspirantes et Aspirants inspecteurs de la promotion 35,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

De nos jours comme il y a des siècles, le serment constitue un acte de vertu dont la portée symbolique est importante. Par ce geste, vous vous engagez à servir la communauté. Cet acte solennel vous oblige, envers nos institutions, notre population et vos chefs à exercer votre profession quelles que soient les circonstances, dans le respect de la loi, de l'équité et du bien public. Le serment que vous allez prêter aujourd'hui devant nous s'inscrit aussi dans une continuité. Il démontre que notre corps de police est dépositaire d'une tradition et qu'il s'est toujours adapté, au fil du temps, aux besoins de la société dont il est chargé d'assurer la sécurité.

Parmi nos différents partenaires, nous collaborons fréquemment avec l'Ecole nationale de police du Québec. A l'entrée de leur bâtiment principal, une citation attire l'attention des visiteurs. Je vous la cite car elle a toute son importance : « le rôle social de la police ne se limite pas à l'application des lois et au maintien de l'ordre, il doit être aussi axé sur la prévention et le support de la collectivité dans sa recherche d'une qualité de vie caractérisée par la sécurité et l'harmonie ».

La mise en place et le renforcement des mesures préventives représentent une étape essentielle que doit franchir une organisation policière orientée vers la communauté. A cette fin, vous devez devenir de véritables professionnels de la sécurité publique capables d'effectuer un diagnostic vous permettant de sélectionner une stratégie d'intervention comprenant des moyens réactifs ou proactifs ou une combinaison des deux.

Ces dernières années, le rôle du policier a évolué. Vous serez demain un véritable acteur social qui contribuera positivement à l'évolution de la société. Notre modèle policier vous permettra d'utiliser votre discernement, votre potentiel de créativité et d'initiatives dans de nombreuses interventions, tout en respectant le cadre légal et les directives en vigueur.

Les piliers de la fonction de police orientée vers la communauté se traduisent au travers du rapprochement avec les citoyens. Nous ne souhaitons pas remplacer le modèle traditionnel répressif, mais bien le compléter avec une philosophie qui reconnaît la répression, la prévention et la résolution de problèmes.

Pour ce faire, un partenariat stratégique et un réseau de communication efficace et bidirectionnel sont essentiels. Se rapprocher des citoyens veut non seulement dire connaître la communauté, mais aussi être connu d'elle. Bien des avantages et bénéfiques peuvent résulter d'un rapprochement avec la population et du rétablissement d'une relation mutuelle plus étroite entre le policier et le citoyen. Plus visible, plus proche des habitants dans leur milieu, vous parviendrez souvent à réduire le sentiment d'insécurité et à mettre en confiance la population. Sur le strict plan de la répression de la criminalité, une connaissance plus approfondie des caractéristiques d'une communauté, de même que des relations plus suivies avec ses habitants, devraient se traduire par une efficacité accrue. En effet, mieux renseignée, notamment par le public, la police améliore sa performance et les taux d'élucidation sont susceptibles d'augmenter. Autre bénéfice non négligeable, cette approche vous permettra d'enrichir vos tâches, d'accroître vos responsabilités, votre autonomie et votre polyvalence, et de renforcer votre motivation par la reconnaissance que les citoyens peuvent vous manifester.

L'Autorité doit cependant vous allouer tous les moyens nécessaires pour exercer au mieux vos missions. Dernièrement, les violences commises à l'encontre des policiers nous révoltent tous. Je les condamne avec beaucoup de fermeté. Des mesures drastiques doivent absolument être prises pour améliorer votre sécurité. Nous devons combattre cette montée de la violence et le sentiment d'impunité qui y est lié.

En tant que Présidente de l'Institut provincial de formation, dont l'Académie de police est une des filières, j'ai continuellement veillé à ce que votre formation vous permette d'acquérir les compétences indispensables pour l'exercice de votre profession. Je pense sincèrement que votre école est une référence incontournable pour ce qu'incarne la Province de Hainaut : une institution ancrée dans son milieu et ouverte sur le monde, se démarquant par sa quête d'amélioration continue, sa passion pour le savoir et l'innovation, la qualité de son milieu d'apprentissage et son accueil à la diversité. J'espère de tout cœur que l'examen du 14 octobre 2012 me permettra de poursuivre le chemin parcouru jusqu'alors.

Aspirantes et aspirants inspecteurs ! Vous allez prêter serment aujourd'hui. Ce jour est assurément important dans votre carrière. Je souhaite que vous vous sentiez

désormais pleinement intégrés au sein du Corps de police et imprégnés du code éthique de votre profession.

Sachez que c'est toujours avec émotion et grande fierté que je préside les cérémonies telles que celle d'aujourd'hui. J'attends de vous que vous ayez une écoute attentive des besoins et des problèmes de notre population; que vous soyez crédibles et irréprochables dans votre comportement; que vous fassiez face avec maîtrise et fermeté aux situations les plus diverses, qu'il s'agisse de police de proximité, de maintien de l'ordre public ou encore de lutte contre la criminalité pour ne citer que ces quelques exemples.

À travers votre efficacité, votre comportement et la manière dont vous accomplirez les missions qui vous seront confiées, c'est la police intégrée tout entière qui sera jugée.

Vous êtes aujourd'hui les dépositaires de la tradition afférente à notre corps de police. Sachez-vous en montrer dignes. Servez celle-ci avec honneur et fidélité, c'est le sens de votre serment.

Je vous remercie de votre bonne attention.

Copyright Annie Traulitz